



Dossier du BHI N° AB-2

**LETTRE CIRCULAIRE 25/2008
11 mars 2008**

**COMITE CONSULTATIF FIG/OHI/ACI SUR LES NORMES DE COMPETENCE POUR
LES HYDROGRAPHES ET LES SPECIALISTES EN CARTOGRAPHIE MARINE
Nouveau membre**

Référence : LC du BHI 12/2008 du 29 janvier 2008.

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

1. En réponse à la lettre circulaire mentionnée en référence, le BHI a reçu trois propositions de candidatures faites par le Brésil, l'Inde et le Nigéria, pour le poste à pourvoir au sein du comité consultatif.
2. Le comité de direction est très sensible à l'intérêt démontré et apprécie à leur juste valeur les remarquables curriculum vitae des trois candidats. Conformément à ce qui est établi dans le mandat du comité consultatif, le CD a désigné le commodore NAIR, officier responsable de l'école hydrographique nationale de Goa, Inde, comme représentant de l'OHI au sein du comité consultatif FIG/OHI/ACI sur les normes de compétence pour les hydrographes et les spécialistes en cartographie marine.
3. Le comité de direction adresse ses félicitations au Commodore Nair pour sa nomination et remercie le Service hydrographique indien qui lui laisse la disponibilité nécessaire pour assumer cette tâche.
4. Enfin, le comité de direction souhaite remercier les Services hydrographiques brésilien et nigérian qui ont proposé le capitaine de vaisseau Carlos Alberto Pegas Ferreira et le capitaine de frégate AO Olugbode, respectivement, pour représenter l'OHI au sein du comité consultatif sur les normes de compétence pour les hydrographes et les spécialistes en cartographie marine. Leurs candidatures et les CV seront conservés dans les fichiers et seront pris en considération dans le futur, en cas de besoin.

Veillez agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération,

Pour le Comité de direction,

Capitaine de vaisseau Hugo GORZIGLIA
Directeur

